

## Plabennec. 30 tonnes de déchets produites par les fêtes, en 2024

 Ouest-France

Publié le 29/10/2024 à 05h08

[Lire le journal](#)

 LIRE PLUS TARD

 PARTAGER

### Newsletter Brest

Chaque matin, recevez toute l'information de Brest et de ses environs avec **Ouest-France**



Comment mieux gérer les déchets des événements festifs ? 23 associations du Pays des Abers ont planché sur ce problème, avec Christine Chevalier et Michèle Hénot, du pôle déchets de la communauté de communes. | OUEST-FRANCE

Quand une association organise une fête, on sait que celle-ci va générer environ un litre de déchets par personne et par jour. Cela représente donc une masse importante en fin de kermesse, repas, festivals... En 2024, la Communauté de communes du pays des Abers (CCPA) a collecté 30 tonnes de déchets issus des événements, pour une dépense de près de 9 000 €.

Si des bacs événementiels gratuits sont prévus par la communauté de communes pour les associations, plusieurs réglementations nationales s'appliquent désormais. Au-delà du tri sélectif, le tri des déchets organiques est obligatoire et, depuis peu, la vaisselle jetable est interdite au-delà de vingt couverts. En deux réunions, les responsables du pôle déchets ont donné quelques clés pour une meilleure gestion en respectant ces mesures. Parmi elles : développer le compostage collectif, qui recueille les déchets organiques des manifestations, prendre en charge un kit de vaisselle lavable dans les recycleries, de façon à se passer de vaisselle jetable.

Les 23 associations présentes ont pu, par la même occasion, faire part de leurs besoins : des bacs de tri sélectif dans les salles de sport, la nécessité d'avoir des sites de compostage à proximité des salles, ou encore des outils de communication adaptés aux événements.

